

*Interpellation présentée par le député:*

*M. François Thion*

*Date de dépôt: 27 février 2003*

## **Interpellation urgente écrite concernant l'évacuation des écoles en cas d'incendie**

Lundi 3 février dernier, un début d'incendie, volontairement provoqué semble-t-il, s'est déclaré au Cycle d'orientation des Voirets. Tous les élèves ont été évacués, heureusement sans mal, malgré quelques hésitations et bousculades.

Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri d'autres accidents du même type dans les écoles genevoises. Chaque année, des exercices d'évacuation ont lieu dans les écoles.

Si les enseignants connaissent, en principe, les consignes à respecter en cas d'incendie, je m'inquiète des instructions qui sont données aux remplaçants, aussi bien dans les écoles primaires que dans les écoles secondaires (cycles d'orientation et établissements de l'enseignement secondaire supérieur). Concrètement, un ou une remplaçant-e qui débarque au petit matin dans une école genevoise reçoit-il des instructions précises à ce sujet ?